

Avril 2021 - N°27

L'Orellut

Votre bulletin municipal d'informations



©Laurent Lacombe

www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



ACTU À LA UNE



ZAP'ACTU



GRAND ANGLE



ZAP'ACTU



SÉCURITÉ



LE COIN DES ASSOCIATIONS

BANYULS TV...

C'est votre rendez-vous hebdomadaire sur la vie locale : infos, portraits, agenda, etc.
Retrouvez tous les épisodes sur notre chaîne YouTube "Ville de Banyuls-sur-Mer"



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com
et sur notre blog
<https://banyulssurmer.wixsite.com/banyuls-sur-mer>



Téléchargez gratuitement l'application **Banyuls-sur-Mer**
sur l'App Store ou Google Play



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne
YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook
Ville de Banyuls-sur-Mer



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre
compte Instagram **banyuls_sur_mer**
avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Avril 2021

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Béatrice Soubielle, Hervé Toiron, Service
communication CCACVI

Crédits Photos
Laurent Lacombe, Banyuls Images,
Pôle Communication de la ville.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville



Impression

ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00

ÉDITO

Nous pensions que ce début de printemps marquerait le renouveau, comme la nature nous l'offre chaque année. Malheureusement force est de constater que cette fichue pandémie continue à progresser. Mesures sanitaires de distanciation, commerces encore fermés, écoles fermées et vacances modifiées : beaucoup de contraintes.



Grâce à l'action d'Anne Mauran, nous avons pu avoir accès à des doses de vaccination, seulement 40 malheureusement, et bien sûr nous l'avons annoncé de suite à la population et avons organisé le transport des personnes inscrites. Inscriptions, je le rappelle, faites en Mairie. Beaucoup de monde s'est présenté. Les inscriptions se sont faites par ordre d'arrivée et évidemment en informant les médecins. Inscriptions ouvertes aux personnes de plus de 75 ans, sans aucune réservation, et j'en suis persuadé, provoquant des frustrations. Mon seul regret est de n'avoir pu inscrire plus de monde.

Le Gouvernement nous promet l'accélération de la vaccination et je veux y croire, car c'est la seule action qui nous permettra de freiner la covid et son expansion. C'est la seule des façons que nous aurons de nous protéger, de protéger les nôtres et peut-être de retrouver la vie d'avant.

Je vous invite et même vous incite, mes amis, à vous faire vacciner. Et sachez que je suis très vigilant et force de proposition auprès des instances préfectorales et de l'ARS pour que la ville puisse contribuer par tous les moyens à faciliter la vaccination.

L'équipe municipale est au travail, les projets en cours sont en voie d'achèvement : port, chenal du CHM, école de sommellerie.

D'autres projets sont à l'étude, et une concertation sur la problématique du stationnement et de la mobilité sera dès que possible engagée.

Les services municipaux quant à eux sont très mobilisés. Les équipes techniques sont sur une multitude de chantiers. Les équipes administratives font avancer les dossiers pour les financements de ceux-ci.

La saison s'annonce donc vraisemblablement très proche de l'an dernier, avec je l'espère pour notre économie, nos professionnels, nos commerçants, nos vignerons, une aussi bonne fréquentation. Pour l'heure nous avons la volonté d'animer notre ville, et n'avons pas annulé nos festivités.

Je vous invite mes chers amis à respecter les gestes barrières, le port du masque et à vous faire vacciner. Car je suis persuadé que c'est grâce à nos efforts communs, à notre sens de la responsabilité, à notre solidarité que nous surmonterons cette épreuve. Je sais chacun d'entre vous mobilisé pour mener ce combat que nous ne pouvons gagner que dans l'unité. Je sais pouvoir compter sur vous.

Très amicalement.



Jean-Michel SOLÉ

Face à la pandémie, un budget communal maîtrisé

L'ÉCONOMIE MONDIALE À L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE

Après l'émergence du coronavirus fin 2019, le reste du monde a regardé stupéfait les premiers confinements des métropoles chinoises avant d'être touché à son tour.

L'influence de la covid sur l'économie en France

Pendant le confinement national instauré du 17 mars au 11 mai, tous les secteurs de l'économie ont été touchés. Certains comme l'hébergement, la restauration, la fabrication de matériels de transports et des services de transports ont subi de plein fouet la crise sanitaire entraînant une baisse du

produit intérieur brut PIB de 13,8% au deuxième trimestre.

L'impact sur le marché du travail

La crise sanitaire a détruit plus de 692 000 emplois entre le 1^{er} et le 2^e trimestre. Le Gouvernement a adapté dès le début de la crise un dispositif d'activité partielle qui a été largement sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards et sera vraisemblablement supérieur aux prévisions pour l'an 2021. Malgré toutes ces mesures, le taux de chômage devrait cumuler autour de 11%.

Déficit public

Sous le double effet de la forte baisse de l'activité et de l'intervention publique massive, le déficit public devrait atteindre 11,3% du PIB.

- Front de mer ;
 - Renaturalisation de la Baillaury.
- A plus long terme et en discussion :
- Acquisition du parking de la gare permettant également la création d'un pôle d'échanges multimodal ;
 - Etude sur la réfection du pont du Puig del Mas.

■ Budget du port

Fonctionnement

La mise en fonction de la totalité des quais, l'application de la nouvelle grille tarifaire et la refonte de la grille de mouillages vont permettre d'augmenter substantiellement les recettes. Il est prévu une progression d'environ 30% du chiffre d'affaires.

Les nouvelles recettes prévues devraient s'établir autour de 650 000 € permettant d'avoir un budget qui s'autofinance sans faire appel à l'impôt local.

Investissements

Les travaux de sécurisation du port ont été fortement impactés par la tempête Gloria et par la crise sanitaire. Le montant des dégâts et compensations a été évalué par les services de l'État à 1 769 000 €.

Ce coût supplémentaire sera financé par des subventions importantes octroyées dans le cadre du fonds de solidarité État, Région, Département et par un nouvel emprunt qui financera également la construction des centres de plongée sous l'esplanade Albert Sagols et la remise aux normes des ateliers sous les Allées Maillol.

■ Budget camping

La mise en place d'une nouvelle organisation bientôt gérée par l'EPIC et de nouvelles mesures de réservations et de commercialisation permettront une augmentation de nos résultats. Les investissements pour l'amélioration de l'accueil des clients vont se poursuivre (réfection de sanitaires, achat futur de mobil-home, achat de jeux d'enfants, barrières).

Objectif : montée en gamme avec un classement 3*.

COMPRENDRE ET ANALYSER LE BUDGET DE LA VILLE

Le contexte économique national invite les collectivités à rester très prudentes dans l'estimation de leurs recettes.

Il est raisonnable d'envisager un maintien des ressources communales en prenant comme hypothèses :

- La non augmentation des taux d'imposition des contributions directes ;
- Une augmentation des produits fiscaux par l'effet des bases réévaluées par les services fiscaux et des constructions nouvelles ;
- Une baisse de nos recettes sur les produits des domaines et autres (parkings, marché, locations diverses d'emplacements sur le domaine public) impactée par le manque d'activité dû à la covid.

“ Pas d'augmentation des impôts votée par le Conseil Municipal ”

■ Notre situation financière : endettement maîtrisé pour la ville

En ratios comparatifs des villes de la même strate, l'encours et l'annuité de la dette est dans la moyenne nationale par habitant.

Notre taux de désendettement est inférieur au taux de la moyenne nationale et s'établit à 3 ans (sachant que le taux critique est de 12 ans).

Les chiffres confirment la bonne santé financière de la ville avec une capacité d'épargne et une marge de manœuvre qui nous permettent de financer nos projets à venir.

"Banyuls reste un bon client pour les banques".

■ Perspectives de futurs investissements

Cette situation nous permet d'envisager une politique d'investissements ambitieuse au service de la population :

- Restauration de l'immeuble Bartissol ;
- Circulation et stationnement ;
- Lotissement de la Rectorie ;
- SPR (Site Patrimonial Remarquable) et réaménagement des vieux quartiers : Cap d'Osna, centre urbain, avenue principale ;

ACTU À LA UNE

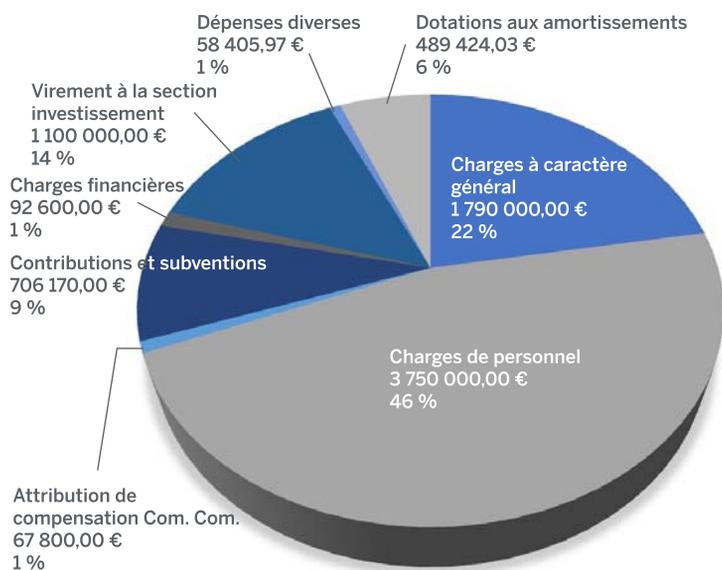
DÉPENSES

Budget primitif 2021

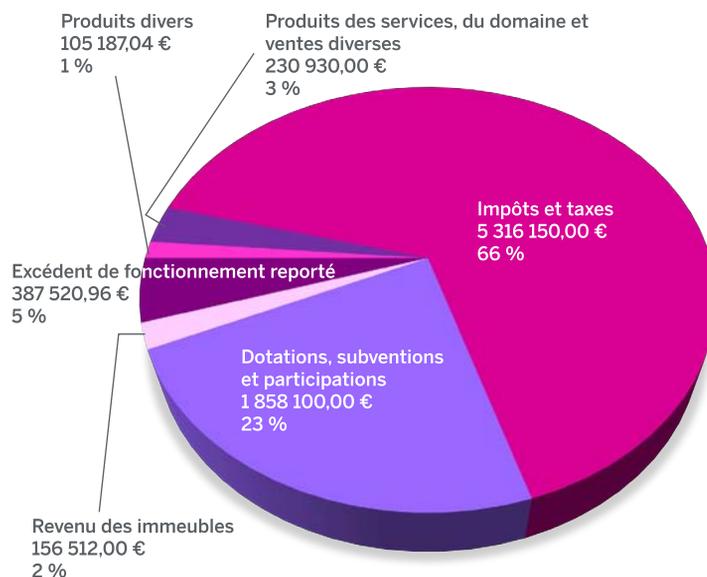
RECETTES

FUNCTIONNEMENT = 8 054 400€

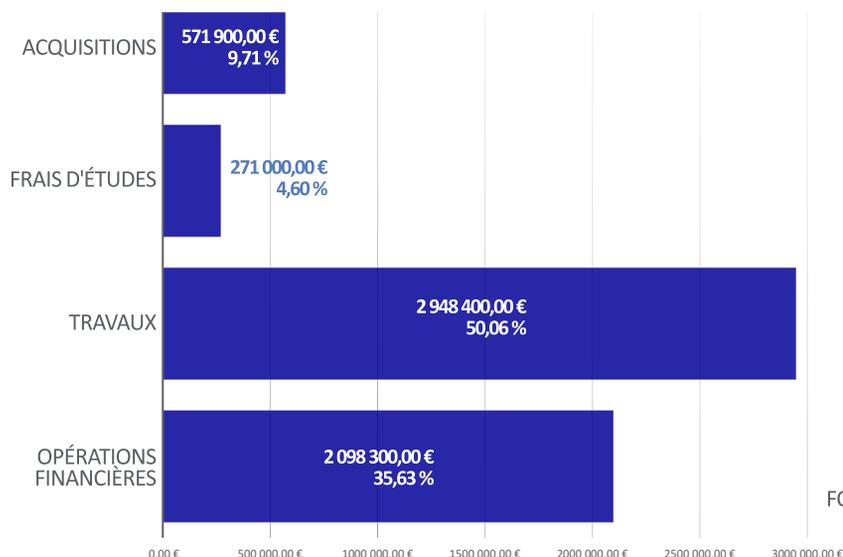
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



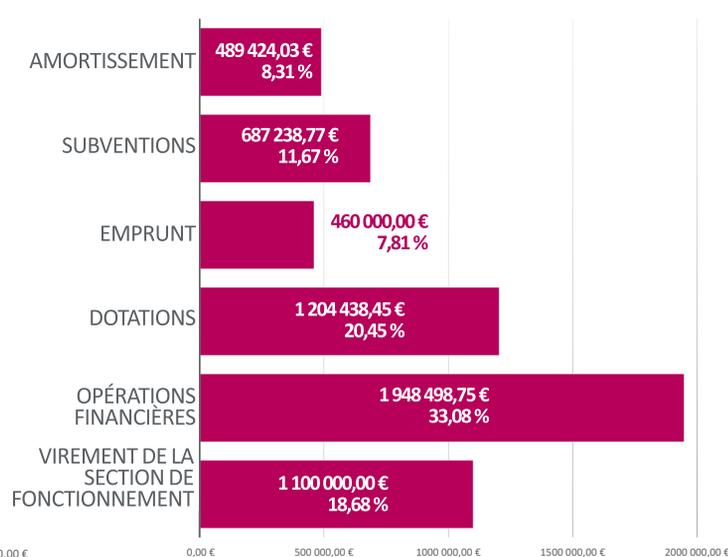
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Visite du Préfet à Banyuls-sur-Mer

Le 18 février dernier, Etienne Stoskopf, Préfet des Pyrénées-Orientales était à Banyuls.

Visites sur le terrain et réunion de travail ont ponctué cette journée. Dès son arrivée, il était attendu au Centre Hélios Marin par le Maire et les élus ainsi qu'une délégation de l'USSAP amenée par Jean-Marc Bissérié, son Président, et Sylvie Bonetto. Il a visité l'ensemble du chantier.

L'après-midi les visites se sont poursuivies sur le port et à l'Observatoire Océanologique de Banyuls en compagnie d'Yves Desdevises, son Directeur.

Une réunion de travail en Mairie a coupé ces deux temps de visite durant laquelle le Maire a présenté la ville à travers le projet de territoire porté par la municipalité. Tous les domaines économiques et sociaux ont été évoqués : *"Ce qui est intéressant de constater à l'issue de cette représentation..."*, a-t-il dit à Yves Andrieu, notre correspondant local de l'Indépendant, *"... c'est que malgré sa situation géographique à l'extrémité du département, nous avons à faire à un territoire, une ville, qui a un grand soucis de son attractivité, qui développe un vrai dynamisme, qui a beaucoup de projets, est qui a de vrais atouts : la présence du Laboratoire Arago, le Centre Hélios Marin, ce qui crée des emplois autour de la connaissance et autour des problématiques du troisième âge. Ce sont des domaines qui ont intéressé l'État autour des projets qu'il se doit de soutenir..."*.



Permanence des impôts

Maison France Services de Banyuls-sur-Mer
(locaux CCAS, jardin Mairie) :
le 10 Mai 2021 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Trésorerie d'Argelès-sur-Mer
(locaux Communauté de communes Albères Côte
Vermeille Illibéris, 3 imp. Charlemagne) :
le jeudi 6 mai 2021 de 9h à 12h et de 13h à 16h.



Questions à

Monsieur Jérôme Chiodo, nouveau Directeur Général des Services de la commune a pris ses fonctions le 6 avril dernier, L'Orellut est allé à sa rencontre.

Jérôme Chiodo quel est votre parcours ?

Après avoir obtenu un DEA en évaluation des politiques publiques à l'institut d'études politiques de Toulouse, j'ai eu la chance d'occuper directement un poste de DGS dans une communauté de communes en Haute Normandie.

J'exerce cette fonction depuis un peu plus de 20 ans.

J'ai assuré ces missions dans différents territoires allant de la Haute Normandie à la région montpelliéraine, en passant par Oyonnax dans l'Ain.

Avant d'arriver à Banyuls-sur-Mer j'étais DGS de la ville de Millau dans l'Aveyron.

Et c'est grâce à mes différentes expériences que j'ai pu approfondir mes connaissances et développer une certaine expertise dans le domaine des collectivités territoriales.

Pourquoi Banyuls ?

C'est un coup de cœur.

Pour moi Banyuls est un territoire qui a un charme fou avec un énorme potentiel.

Je pense, que dans la concurrence accrue que se livrent aujourd'hui les collectivités entre elles, Banyuls a une carte à jouer notamment avec ses paysages mais aussi, ce que beaucoup ignorent, son laboratoire de recherches associé à une université.

Et puis, j'ai senti chez Monsieur le Maire, un grand amour pour sa ville avec une réelle volonté de la faire évoluer pour la rendre toujours plus attractive tout en améliorant les services rendus à ses habitants.

De gros défis, notamment en terme d'équipements structurants, de circulation et environnementaux sont à relever.

Enquête Insee

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête de satisfaction sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...).

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait généralement par

la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure : un enquêteur de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés sur la période du 10 mai 2021 au 27 juin 2021. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Covid : les associations s'adaptent



Les salles municipales étant fermées, de nombreuses associations banyulencques font preuve d'ingéniosité pour continuer quand elles le peuvent leurs activités en extérieur.

Au stade municipal, les clubs utilisateurs habituellement ont tous accepté de partager l'espace pour que d'autres activités sportives puissent reprendre : Pep's66 ainsi que L'instant Présent et Banyuls Handball ont repris leurs cours en plein air.

Banyuls Danse et Cœur & Santé ont quant à elles investi le parking de la Baillaury.

La chorale Libera-Me elle aussi s'est adaptée en reprenant les répétitions au square Jean Ferrer.

La situation sanitaire demande à tous, ville et associations, de s'adapter pour continuer à pratiquer des activités qui s'avèrent essentielles pour nous-mêmes mais aussi pour retisser un lien social quelque peu distendu depuis maintenant un an.



LES COUTURIÈRES DU B.E.A. RÉCOMPENSÉES

La municipalité a tenu, un an après, à récompenser les couturières du B.E.A. (Banyuls Expression Artistique) qui, spontanément, ont mis leur talent au service de la communauté. Rappelons-nous au début du confinement, les banyulencs, au même titre que l'ensemble de la population française, étaient désespérément à la recherche de masques ! Elles ont réagi rapidement. Elle se sont organisées chez elles ou à la salle Novelty pour couper, piquer, repasser ces précieux sésames ! Elles ont confectionné en tout 1000 masques ! Les premiers à être distribués avant même les 7200 exemplaires homologués commandés par la commune.

Elles nous ont démontré que solidaires, organisés, et avec beaucoup de dévouement, on peut chacun à notre niveau se mettre au service de la communauté. Encore merci Mesdames !

Comités de quartiers

Les comptes rendus des réunions des secteurs qui ont eu lieu sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique "Vivre > Comités de quartiers".

Suite aux nouvelles mesures liées à la crise sanitaire COVID-19, les réunions qui devaient se dérouler au mois d'avril 2021 ont été annulées et reportées à une date ultérieure.

La prochaine réunion se déroulera, sur site, **le mercredi 12 mai 2021 à 14 h 30 pour le secteur du Puig del Mas.**

La rue du Moulin à Vent, Les Roches Blanches, la rue Bastide d'Azur sont des voies privées. Il faut que les habitants fassent, par leur propre moyen, un éclatement cadastral ; que les réseaux d'eau soient conformes car la Communauté de Communes ne prend que les réseaux en bon état. Et après cela, elles pourront entrer dans le domaine public.

Une campagne d'affichage va être mise en place pour sensibiliser la population au respect et à la propreté de l'environnement (déjections canines, dépôts des déchets)

Les banyulencs acteurs de la vie touristique



Quand on s'intéresse à la vie d'une commune, le logement s'avère être une thématique intéressante révélatrice des caractéristiques de la population. A Banyuls, selon les derniers chiffres de l'Insee (2017), on remarque qu'il y a autant de résidences principales que secondaires.

Quant à l'Office de Tourisme, il nous indique qu'en 2019, 70% des touristes ont été hébergés dans des logements non marchands (résidences secondaires, meublés chez l'habitant ou dans la famille). Ces deux indicateurs confortent la ville dans sa volonté de faire de chaque habitant un touriste de notre propre territoire pour en devenir ensuite le premier ambassadeur.

VACCINATION : LA COMMUNE IMPLIQUÉE

Les difficultés d'accès à la vaccination lors de l'ouverture des centres dans le département le 18 janvier dernier ont amené la municipalité à s'intéresser au problème.

Anne Mauran, 1^{ère} adjointe, a réussi à obtenir 40 rendez-vous au centre d'Argelès-sur-Mer pour les banyulencs répondant aux critères requis. Il n'a fallu que 20 minutes le lundi 1^{er} février pour que les 40 rendez-vous soient attribués. Une attention particulière a été portée aux personnes ayant des difficultés de déplacement. Ainsi le 15 février et le 15 mars, 40 de nos concitoyens de plus de 75 ans accompagnés par Anne Mauran et Sandrine Coussannes ont pris les navettes municipales pour être vaccinés au centre d'Argelès.

Pour l'accompagner dans cette stratégie, la municipalité a eu l'idée d'associer les comités de quartier et leur cinquantaine de délégués afin qu'ils deviennent les relais d'informations avec deux objectifs :

- Etre présents sur les réseaux sociaux, partager expériences et bons plans ;
- Informer les responsables touristiques des dérives ou contre publicité, afin d'intervenir rapidement et d'éviter des dérives préjudiciables à l'image de la ville.

C'est aussi pour conforter cette stratégie que le Pôle Communication a officiellement été acté en janvier. Regrouper des agents communaux et de l'office de tourisme dans une même entité pour travailler sur une communication commune Ville/Tourisme tel est le concept novateur qui est à l'origine de la création de ce Pôle. L'expertise et la motivation de l'équipe l'amène à appréhender la communication dans différents domaines :

- Présente et réactive sur les réseaux sociaux ;
- Créative et informelle sur la chaîne YouTube (expériences que nous vous invitons à vivre, JT, blog et bulletin papier).

Actuellement elle travaille à la refonte de notre site internet afin de mieux répondre aux exigences des internautes et positionner au mieux notre commune et ses atouts dans ce monde digital si concurrentiel.



Camping Municipal La Pinède

La municipalité de Banyuls a décidé par délibération, en séance du Conseil Municipal du 23 Février 2021, d'acter le transfert de gestion du camping municipal à l'EPIC Office de Tourisme.

Professionnaliser le camping

Outre les nombreux aménagements et travaux effectués ces dernières années (installation de locatifs, réfection de sanitaires, aménagements divers...), la Mairie a décidé de "professionnaliser" le camping sur des objectifs ambitieux pour les prochaines années :

- par un développement espacé et raisonné du locatif intelligemment réparti sur l'ensemble du camping avec des emplacements "repensés" et attractifs ;
- par la "requalification" et la poursuite de la rénovation de certains blocs sanitaires ;
- par un accueil physique réorganisé et professionnel ;
- par une proposition d'offres de services, de prestations d'activités et de visites ainsi que d'animations adaptées au camping et en lien avec la ville.

Apporter une plus value

A terme l'objectif de développement de ce camping devrait déboucher sur une "montée en gamme"* de celui-ci avec une période d'ouverture à l'année, montée en gamme qui apportera une plus value non négligeable à la ville, aux commerces et aux prestataires d'activités de la commune.

**objectif de classement en 3 étoiles*

Par ailleurs, un objectif d'amélioration de la communication et de la commercialisation du camping en général devrait aboutir d'ici 2022 en lien avec le Pôle Communication de l'EPIC Office de Tourisme et de la Ville.

Devenir la référence

L'objectif final étant de faire du camping municipal – dans les 5 prochaines années – un établissement de qualité, adapté à une clientèle familiale française et étrangère adepte des activités de pleine nature et culturelles innovantes ; camping ouvert à l'année sur un tout autre positionnement que les établissements d'hôtellerie de plein air du littoral avec un environnement et un espacement aéré du locatif et des services et prestations adaptées au territoire et de qualité.

Point à l'ouverture

Cette nouvelle dynamique commencerait-elle déjà à porter ses fruits ? Toujours est-il que les 40 premiers jours d'ouverture ont été encourageants en terme de fréquentation par rapport à la saison de référence puisque les chiffres sont équivalents à l'ouverture de l'année 2019 (et ce malgré la Covid-19).

Avec un bémol logique en raison de la crise sanitaire que sont les réservations en berne pour les mois de Mai et Juin. Celles des mois de Juillet et Août augmentant petit à petit surtout au niveau du locatif (mobil homes).



Camping Municipal La Pinède**

2, route du Mas Reig - 66650

04 68 88 32 13

www.campinglapinede-banyuls.com

Opération Habitat 2020-2022

Ce dispositif permet d'accompagner les propriétaires (occupants ou bailleurs) dans la réhabilitation de leur logement. Les syndicats de copropriété sont également concernés. Ils peuvent ainsi bénéficier, de subventions pour la rénovation des parties communes.

Type de travaux concernés : travaux lourds, d'adaptation à la perte d'autonomie, d'économies d'énergie, de réhabilitation des parties communes des copropriétés.

Le bureau d'études Urbanis est votre interlocuteur. Il vous propose un accompagnement gratuit (conseils relatifs aux travaux – assistance administrative dans le montage des dossiers de demande de subventions).

De nouvelles permanences pour la rénovation de votre logement

Dans le cadre de son "Opération Habitat" (OPAH), la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérus vous permet de rencontrer le cabinet Urbanis, à partir du 7 mai prochain.

Permanences sur rendez-vous tous les vendredis matins de 9h à 12h. Prenez rendez-vous avec Urbanis grâce à cette interface : <https://cc-acvi.reservio.com/>

LES PROCHAINES PERMANENCES :

Vendredi 7 mai et 4 juin : Mairie de Cerbère, salle Clausells

Vendredi 14 mai et 11 juin : Mairie de Palau-del-Vidre

Vendredi 21 mai et 18 juin : Mairie de Collioure, salle de réunion

Vendredi 28 mai et 25 juin : Mairie de Laroque-des-Albères, salle du conseil municipal.

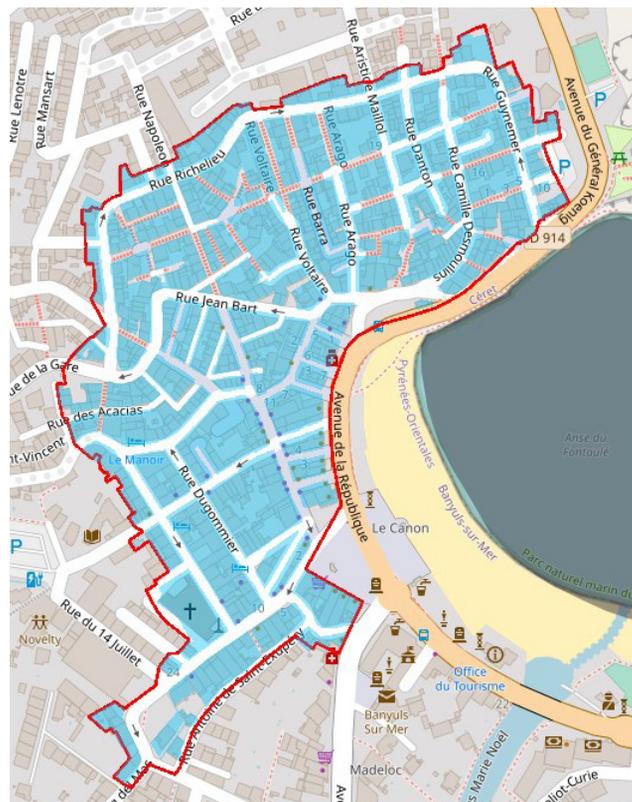
D'autres permanences d'Urbanis ont lieu un lundi par mois de 9h à 12h, sans rendez-vous, au sein des Mairies d'Argelès-sur-Mer, d'Elne, de Port-Vendres et de Saint-Genis-des-Fontaines.

Planning des permanences sur <https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/habitat/operation-habitat/>

Autres moyens de contacter le cabinet :

- par téléphone, les mercredis de 10h à 13h au 04 68 63 76 84
- par mail en écrivant à operationhabitat@urbanis.fr

 Périimètre Opération Habitat



Vérifiez que votre logement se situe au sein du périmètre d'éligibilité (voir photos ci-contre ou sur <https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/habitat/operation-habitat/>).

GRAND ANGLE

Cité propre, si t'es propre !

Tel est le slogan de notre nouvelle campagne de sensibilisation pour inciter chacun d'entre nous à participer à la propreté de notre ville.

CITÉ PROPRE, SI T'ES PROPRE, TU RAMASSES !

On le constate lors des réunions dans les quartiers, les déjections canines qui prolifèrent dans nos rues et sur nos plages sont un véritable fléau ! Elles contribuent à maintenir l'image d'une ville sale. Elles sont aussi à l'origine de chutes et de glissades.

La commune met en œuvre des moyens conséquents pour lutter contre ces nuisances mais elle a besoin de vous, les propriétaires de nos amis à quatre pattes, pour nous aider dans ce combat ! La moto-crottes à elle seule ne peut pas nettoyer toutes les déjections canines produites par les chiens. Cependant, lorsqu'un propriétaire promène son animal de compagnie, ramasser ses crottes doit devenir un automatisme. Si cette prise de conscience s'avère impossible pour certains, nous serons dans l'obligation, certes à contre cœur, d'avoir recours à la verbalisation. Il en va de même pour les chiens errants.

Cité propre,
si t'es propre,
tu ramasses.



CITÉ PROPRE, SI T'ES PROPRE, TU TE DÉBARRASSES CORRECTEMENT DE TES ENCOMBRANTS !

1. En les amenant à la déchèterie tout simplement !
2. En se rendant à l'accueil de la Mairie.
3. En s'adressant à la Recyclerie.



POUR VOUS DÉBARRASSER DES ENCOMBRANTS...

3 SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2019

1

« Je contacte LA RECYCLERIE et je dépose devant mon domicile mes encombrants le

- 1^{ER} MARDI : ARGELÈS-SUR-MER
- 1^{ER} JEUDI : SAINT-ANDRÉ
- 2^{ÈME} MARDI : BAGES
- 3^{ÈME} LUNDI : SORÈDE
- 3^{ÈME} MARDI : PALAU-DEL-VIDRE
- 4^{ÈME} MARDI : ELNE de chaque mois »

2

« Je peux aussi contacter LA RECYCLERIE au 09 54 61 07 83 ou par mail larecyclerie.elne@gmail.com afin de prendre rendez-vous pour une collecte à domicile »

Horaires des prises de rendez-vous :
DU LUNDI AU SAMEDI
8H - 17H

3

« Je peux amener mes encombrants à LA RECYCLERIE située à Elne ou dans les zones RECYCLERIE des déchetteries d'Argelès-sur-Mer, Laroque-des-Albères et d'Elne »

Adresse de LA RECYCLERIE :
15 boulevard d'Archimède
66200 ELNE

Association
La Recyclerie

Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

CITÉ PROPRE, SI T'ES PROPRE,
TU N'OUBLIE PAS DE JETER TON
MASQUE À LA POUBELLE !



GRAND ANGLE

Protégez l'environnement
et votre santé



Jardinez
au naturel

Favorisez la plantation
d'espèces :

ADAPTÉES AU CLIMAT
MÉDITERRANÉEN

FACILES D'ENTRETIEN

PEU GOURMANDES EN EAU



Sauge de Jérusalem



Romarin Officinalis



Ciste à feuille de sauge



Immortelle des sables



Lavande

Ayez le réflexe
composteur



Composteur
bois 400 L
20 €

04 68 81 55 45

Commandez votre composteur à
la communauté de communes.



Étape 1 :
Mettre vos déchets
compostables dans le
bio-seau



Étape 2 :
Vider le bio-seau dans
le composteur indiqué



Étape 3 :
Étaler vos déchets
compostables
(avec un gant ou un
bâton)



Étape 4 :
Saupoudrez de broyat

www.jefaisducompost.com



EN VRAC, VIDÉS
ET ÉCRASÉS

Logo
EPCI

NE PAS LAVER
LES EMBALLAGES

Les emballages jetés en sac ne peuvent être triés ni recyclés

Merci pour votre compréhension

Une question sur vos déchets : (+33) 07.85.47.96.89

CITEO

SYDETOM 66

DANS LA POUBELLE JAUNE



www.SYDETOM66.FR

DANS LA POUBELLE JAUNE



www.SYDETOM66.FR

DANS LA POUBELLE JAUNE



www.SYDETOM66.FR

DANS LA POUBELLE JAUNE



www.SYDETOM66.FR

TRIER C'EST BIEN, BIEN TRIER C'EST MIEUX !

JETEZ EN VRAC, PAS EN SAC : sinon vos déchets seront systématiquement déclassés du centre de tri et incinérés.

NE PAS EMBOÎTER LES EMBALLAGES : deux emballages emboîtés de matière différente ne pourront être séparés et seront donc mal triés.

ÉCRASER LES BOUTEILLES ET PLIER LES CARTONS : légers mais encombrants. En les pliant vous gagnerez de la place dans votre poubelle de tri.

LES OBJETS (jouets, bassine, ustensiles de cuisine, etc.) **NE VONT PAS DANS LE BAC JAUNE :** les objets sont fabriqués avec différents matériaux et bloquent l'ensemble de la filière, ils doivent être amenés en déchetterie.

VIDER ET NE PAS LAVER LES BOÎTES OU BARQUETTES : ne gaspillez pas d'eau, il suffit de bien les vider.

www.touslesemballagessestient.fr

Les travaux en cours

LE CENTRE HÉLIO MARIN

La refonte du site du Centre Hélios Marin se poursuit.

Le chenal, le pont traversant ainsi que le mur de soutènement au niveau de la plage sont terminés. Les candélabres de l'éclairage public posés.

Le financement de ces travaux incombe à la commune. Ils étaient indispensables afin de permettre à l'USSAP de construire les bâtiments qui, à terme, accueilleront les deux maisons de retraite et la M.A.S.

Les entreprises retenues et l'équipe technique municipale n'ont pas ménagé leurs efforts pour respecter le calendrier malgré la situation sanitaire.

Cette nouvelle page dans la vie de ce site, cher au cœur des banyulencs, va permettre de maintenir près de 200 emplois sur la commune.



LE PORT

Les travaux du port seront livrés fin juin. Il a désormais sa configuration définitive et les travaux de finition sont en cours :

- équipement des pontons en eau et électricité ;
- mise en place de caissons de récupérations des eaux fluviales sur le quai Georges Petit ;
- création d'une chambre pour compteur d'eau.



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA PM

Après le déménagement et l'installation de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels rue Jules Ferry, ceux laissés vacants (à côté de La Poste) ont été attribués à la Police Municipale.

Jean-Michel Solé Maire, Olivier Capell adjoint à la sécurité, Rémi Rull responsable des services techniques, Hervé Toiron responsable du service informatique, Hervé Cléret chef de brigade et les agents de la Police Municipale ont travaillé de concert pour aménager des locaux permettant un accueil approprié tout en respectant les normes inhérentes à des locaux de police.

Le transfert est prévu pour la mi-mai.



ÉLAGAGE DES ARBRES ET DESTRUCTION DES NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Après les platanes de l'avenue de Gaulle, ce sont les palmiers de l'avenue Guy Malé qui ont été élagués par l'équipe des espaces verts. Nous rappelons que l'élagage des arbres se fait chaque année mais dans des secteurs différents de la commune. L'élagage se réfère à un planning précis qui fait que votre quartier sera concerné une fois tous les trois ans.

Dès qu'ils nous sont signalés et afin d'en éviter les nuisances, les nids de chenilles processionnaires sont détruits par les agents de la brigade verte.



NOS RUES NE SONT PAS OUBLIÉES !

La rue de la Rectorie est achevée : réseaux humides (eau potable et assainissement) et éclairage public changés, eau de pluie recanalisée, enrobé refait.

Rue Camille Pelletan : réparation des marches en cayrou.

Front de mer : réparation des bordures de jardinières av. de la République.



OPPOSITION

CHAISES MUSICALES

Après plus de 6 ans de collaboration, M. le Maire a décidé de se séparer de M. Alain Poursoubire, Directeur Général des Services de la ville. Ce dernier a été remplacé par M. Jérôme Chiodo, à qui nous souhaitons la bienvenue. Reste que personne ne connaît les raisons exactes de ce soudain besoin de M. le Maire de changer de bras droit...

Moins d'1 an après l'élection municipale, M. Bernard Pech a démissionné de ses mandats d'adjoint et de conseiller municipal. Selon M. le Maire, des "raisons personnelles" seraient à l'origine de ce retrait. Mais ce n'est, apparemment, pas aussi simple... Preuve en est du "NON" voté par l'un des conseillers (ou conseillères) de la majorité municipale lors du scrutin secret devant désigner le nouvel adjoint... !

ASSOCIATIONS

M. le Maire a reçu les dirigeants de toutes les associations les uns après les autres. Arguant que les activités ont été bouleversées en raison de la Covid-19, la majorité municipale a décidé de diminuer pour la 2^e année consécutive le montant des subventions "en accord", dit-on, "avec les associations". Mais les présidents et trésoriers disposaient-ils de toutes les infos ? En effet, même avec la Covid-19, le résultat du budget de fonctionnement de la Commune est excédentaire en 2020 de plus de 875 000 € ! Réaliser plus de **61000 € d'économies sur le dos des associations en 2021** était-il alors justifié ? C'est le choix de M. le Maire... mais pas le nôtre. Voilà pourquoi nous avons voté contre l'attribution proposée des subventions aux associations pour 2021.

VACCINODROME : CACOPHONIE

Un "vaccinodrome éphémère" verra le jour à Banyuls. Nous nous en réjouissons et incitons l'ensemble des Banyulencs éligibles à la vaccination anti-Covid à s'y rendre. Mais qui remercier ? Lors du conseil municipal du 13 avril, M. le Maire s'en attribuait la paternité, expliquant "avoir téléphoné tous les jours depuis une semaine au directeur de l'Agence Régionale de Santé pour l'obtenir". Mais le 14 avril au matin, Mme la 1^{ère} adjointe indiquait aux professionnels de santé que c'est l'ARS qui proposait cette action... comme ce fut le cas à St Estève, Baho, Amélie-les-Bains, Canet-en-Roussillon et comme ce sera le cas à Port-Vendres où 3 samedis de vaccination sont d'ores et déjà programmés. Sans renier le rôle logistique de la commune dans cette opération, M. le Maire n'aurait-il pas voulu chanter un peu trop ses propres louanges ? En tout cas, nous, élus de l'opposition, sommes volontaires pour aider à l'accueil et à la réalisation de la partie administrative de cette action.

BUDGET : RETOUR A LA LÉGALITÉ...

Depuis 2014, l'opposition municipale a toujours demandé à voter séparément les budgets de fonctionnement et d'investissement : il ne s'agissait pas d'une lubie, mais de respecter la Loi. En 2021, **M. le Maire s'est, enfin, plié à cette disposition légale**. Comme quoi il ne faut jamais désespérer...

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzanos-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



Au quotidien il est très difficile d'exercer un mandat dans l'opposition. A défaut du canal officiel, c'est dans l'Indépendant ou par les réseaux sociaux que nous sommes informés.

Ecarté des cérémonies de remise des colis aux anciens et des masques anti-Covid, de la vidéo des vœux à la population pourtant organisée au nom du Conseil Municipal, etc... La frénétique omniprésence médiatique de notre maire piétine notre démocratie et pourtant l'envie de servir mon village n'a pas faibli.

J'ai adhéré à **Reconquesta**, conscient qu'il faut soutenir toute initiative visant à la sauvegarde de notre terroir et de notre cru exceptionnel.

En janvier, le GICB a adressé aux coopérateurs une lettre cosignée par le Président du Directoire, le Président du Conseil de Surveillance ainsi que par le Directeur du GICB dans laquelle est stipulée très clairement **la très mauvaise gestion passée cumulée à l'absence totale de vision d'avenir** ayant conduit à **une situation catastrophique**. Espérons que le Président de l'époque devenu maire aujourd'hui sache tirer des leçons de cette période catastrophique pour notre village.

Jean-François Pescador pour le Groupe "Banyuls Avenir Citoyen"



SÉCURITÉ



La Gendarmerie vous informe

La Gendarmerie se tient aux côtés des particuliers et des entreprises pour la prévention du piratage informatique entre autres. La commune de Banyuls-sur-Mer participe à ces campagnes de prévention en relayant les informations communiquées.

LE PHISHING

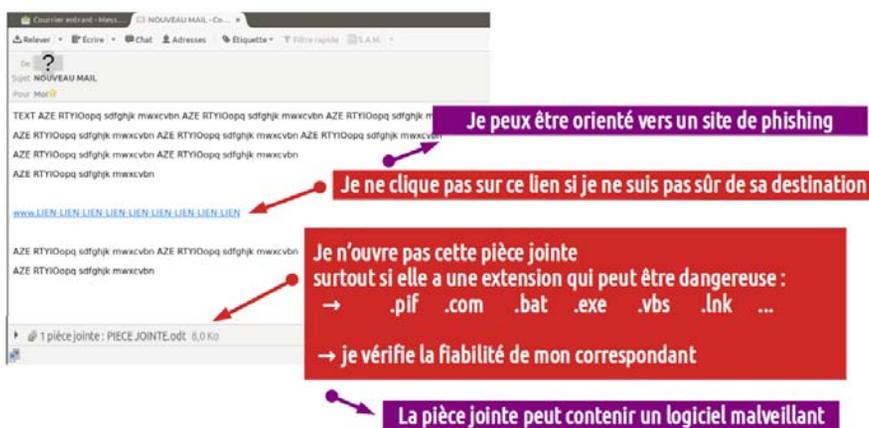
Technique qui consiste à **obtenir vos données personnelles sensibles** :

- mots de passe
- numéros de comptes bancaires
- identifiants, etc.

en contrefaisant un site internet officiel :

- votre banque
- un site marchand
- une administration, etc.

Le PHISHING commence souvent par un **mail** dans votre boîte à lettre dans lequel on vous demande de **cliquer sur un lien**.



Pour éviter de vous faire escroquer :

- Vérifiez l'adresse officielle du site marchand ou de l'administration requérante ;
- Vérifiez que l'adresse commence par :  <https://www>.
- Ne communiquez jamais de données sensibles par mail ;
- En cas de doute, contactez immédiatement votre conseiller bancaire ou
- Faites le 17.



LE MOT DE PASSE (MDP)

Pour être **ROBUSTE** votre MDP doit :

- avoir au moins 12 caractères ;
- être composé de majuscules/minuscules/chiffres et de signe de ponctuation ;
- ne pas être composé de mots du dictionnaire ou permettant de vous reconnaître ;
- être et rester secret ;
- et mémorisable.

Exemple :

C,c'ev1bmdp!

Ça, c'est vraiment 1 bon mot de passe !

(Nota : Ce mot de passe ne peut plus être utilisé car désormais, il n'est plus secret !)

- l'idéal est d'avoir un MDP par compte...

C,c'ev1bmdp!**réseausocial**

C,c'ev1bmdp!**banque**

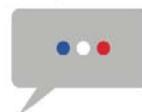
C,c'ev1bmdp!**ecole**

C,c'ev1bmdp!**etc**

et d'en changer tous les 3 mois

(mon mot de passe peut être dérobé avec mes autres identifiants sur un site marchand victime de hacking).

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



@gendarmerienationale @gendarmerie



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Label Argent pour le BHB

Le Banyuls Handball vient de passer du bronze au "Label Argent" pour son école de handball. Cette évolution met en avant différents critères, dont le nombre d'adhérents, la féminisation, les encadrants diplômés et le dynamisme de l'association. Un label valorisant pour l'ensemble des bénévoles actifs tout au long de l'année. Malgré la crise sanitaire, le handball continue en extérieur au stade municipal avec les entraînements du lundi au samedi en respectant le protocole fédéral. Des séances d'essais sont désormais possibles pour les non licenciés.

Contact Alexandre Fabregas: 06 26 13 15 37



Banyuls Images

Depuis la rentrée en septembre 2020, Banyuls Images a repris ses activités. Soit par visioconférences mais surtout lors de sorties photos en respectant les gestes barrières et le couvre-feu.

Ainsi à fin mars 15 sorties ont été organisées.

Si la situation sanitaire le permet, notre exposition annuelle est prévue du 1er au 15 juillet 2021 dans le hall de la mairie. Le thème étant "L'économie de la mer".

Nous envisageons également de préparer une exposition virtuelle sur les paysages Catalans visible sur notre blog et réseaux sociaux et les OT.

Nous préparons aussi un diaporama sur le port de Banyuls. Une rétrospective avant, pendant, après les travaux de modernisation. Cette projection, en association avec la Mairie, pourrait être diffusée lors de la semaine inaugurale du nouveau port.

Vous le voyez, les projets ne manquent pas. Avec les photographes de Banyuls Images, rien n'est impossible.

Blog <http://banyulsimages.blogspot.fr>



"Als Senglars" fête son premier anniversaire

En Mars 2020, Banyuls voit naître un nouveau club "Banyuls Rugby Als Senglars".

Depuis, il n'a cessé d'accélérer : un site internet, un Facebook, un Instagram, une page YouTube, une école de rugby, des éducateurs, des bénévoles, 110 licenciés...

Le Banyuls rugby n'est pas prêt de s'arrêter.

Depuis le début de l'année, le club mise sur la formation de ses éducateurs.

Actuellement, six nouveaux adultes passent le Brevet Fédéral afin d'élargir l'équipe des encadrants déjà diplômés. Le fait d'avoir plus de personnes formées permettra à notre structure de garantir de la cohérence sur tout notre territoire.

Le rugby est un sport de contact et cette période n'est pas vraiment propice à sa pratique, cependant nous avons dû innover pour maintenir des entraînements adaptés afin de répondre aux attentes et à la motivation de nos licenciés.

Une association ne peut vivre sans l'aide d'hommes et de femmes ; c'est ensemble, bénévoles, partenaires, licenciés, supporters, en réunissant nos envies, nos compétences, notre passion pour le rugby que nous pourrons faire avancer ce sport et notre association.

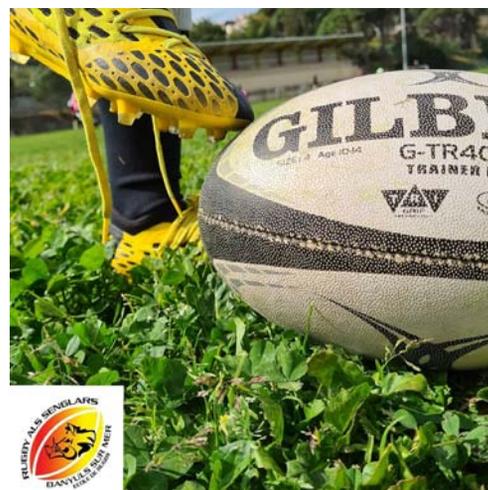
Nous en profitons pour remercier en particulier le Maire de Banyuls-sur-Mer et ses conseillers municipaux pour les Bons Loisirs très appréciés des parents. N'hésitez pas à venir faire découvrir ce sport à vos enfants !

Contact Eric Sans 06 14 84 54 98

Site internet <https://banyulsrugbysenglars.clubeo.com>

Facebook Banyuls rugby als senglars

Instagram banyulsrugbyalsenglars



Pétanque "Cru Banyuls"



(photo archives 2019)

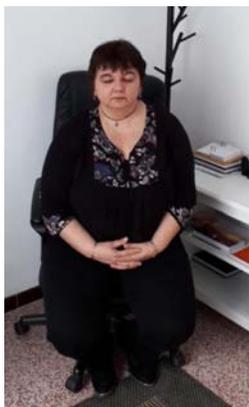
L'assemblée générale électorale, qui n'avait pas pu se tenir le 20 novembre 2020 à cause de la pandémie, a été reportée à plusieurs reprises. Devant la difficulté de se réunir et sur les conseils de Monsieur le Maire et du comité, le bureau actuel a décidé de se maintenir pour assurer le "bon fonctionnement" pour la saison 2021. En 2021, le nouveau bureau sera élu pour 3 ans au lieu de 4 ans. Nous attirons votre attention concernant les licences 2021 : le club prend en charge 10€ par adhérent. Nous constatons à ce jour qu'un bon nombre de sociétaires n'ont pas renouvelé leur licence qui sera nécessaire pour les compétitions à venir qui sont programmées. A noter que depuis le 16 janvier, une permanence pour le renouvellement des licences 2021 est

assurée à "La Basse" tous les samedis de 10h00 à 12h00.

Enfin, le bureau a décidé de verser la somme de 116€ (116 licenciés en 2020) à la cagnotte ouverte pour aider le projet sportif de notre jeune ami et sociétaire Enzo Tocabens.

La Sophrologie et Nous

L'association "La Sophrologie et Nous" est ouverte au public, malgré la pandémie et Me Marielle Vila (Sophrologue caycédienne et infirmière) vous accueille tous les jours du lundi au samedi inclus au 10 rue Joliot Curie à Banyuls-sur-Mer, avec toutes les règles d'hygiène et des gestes barrières liés au Covid.



En ces temps difficiles de pandémie, la sophrologie caycédienne peut vous aider à réduire le stress, les angoisses, les tensions, les pensées négatives, acquérir une attitude positive et retrouver une meilleure qualité de sommeil. Elle peut également vous permettre d'acquérir une certaine habitude des acouphènes et vivre mieux ses douleurs chroniques. La sophrologie caycédienne permet également de développer sa confiance en soi et l'affirmation de soi.

Avec des techniques simples de relaxation dynamique et des techniques spécifiques, la sophrologie caycédienne se pratique soit debout soit assis et est adaptée à toutes les personnes (enfants, adolescents, adultes).

Contact

Marielle Vila au 06 18 01 57 31 ou 04 68 88 07 96

COURS DE GYM « SPORTS ET FUN » POUR ENFANTS DE 8 A 10 ANS

PEP'S 66 (Association de Gymnastique Volontaire à Banyuls sur mer) proposera à la rentrée 2021 des cours pour enfants animés par une Éducatrice Sportive diplômée.



Le programme « **MINI PEP'S** » fera bouger les enfants par des jeux, en musique, avec du matériel adapté et des activités telles que **Fitness, Pilates, Cardio et Relaxation**.

Découvrez l'activité qui ressemble à votre enfant dans l'esprit de la Fédération nationale de Gymnastique Volontaire :

« **Plaisir, Convivialité, Bien-être** »



Rendez-vous au forum des associations en septembre ou inscrivez-vous dès aujourd'hui !

Renseignements et inscriptions **PEP'S 66** :

Mail : agvpeps66@gmail.com

Tél : 06 76 55 82 04 ou 06 86 94 76 66

Page Facebook : [peps66banyuls](https://www.facebook.com/peps66banyuls)



SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE



COVID-19

**ICI, LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**



**Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus**

Arrêté préfectoral PREF/SIDPC-2021 047-001 du 16 février 2021

VILLE DE BANYULS-SUR-MER

17 juillet 2020